



# Groupe de partage des enjeux

## Schéma Départemental des Services aux Familles de la Nièvre

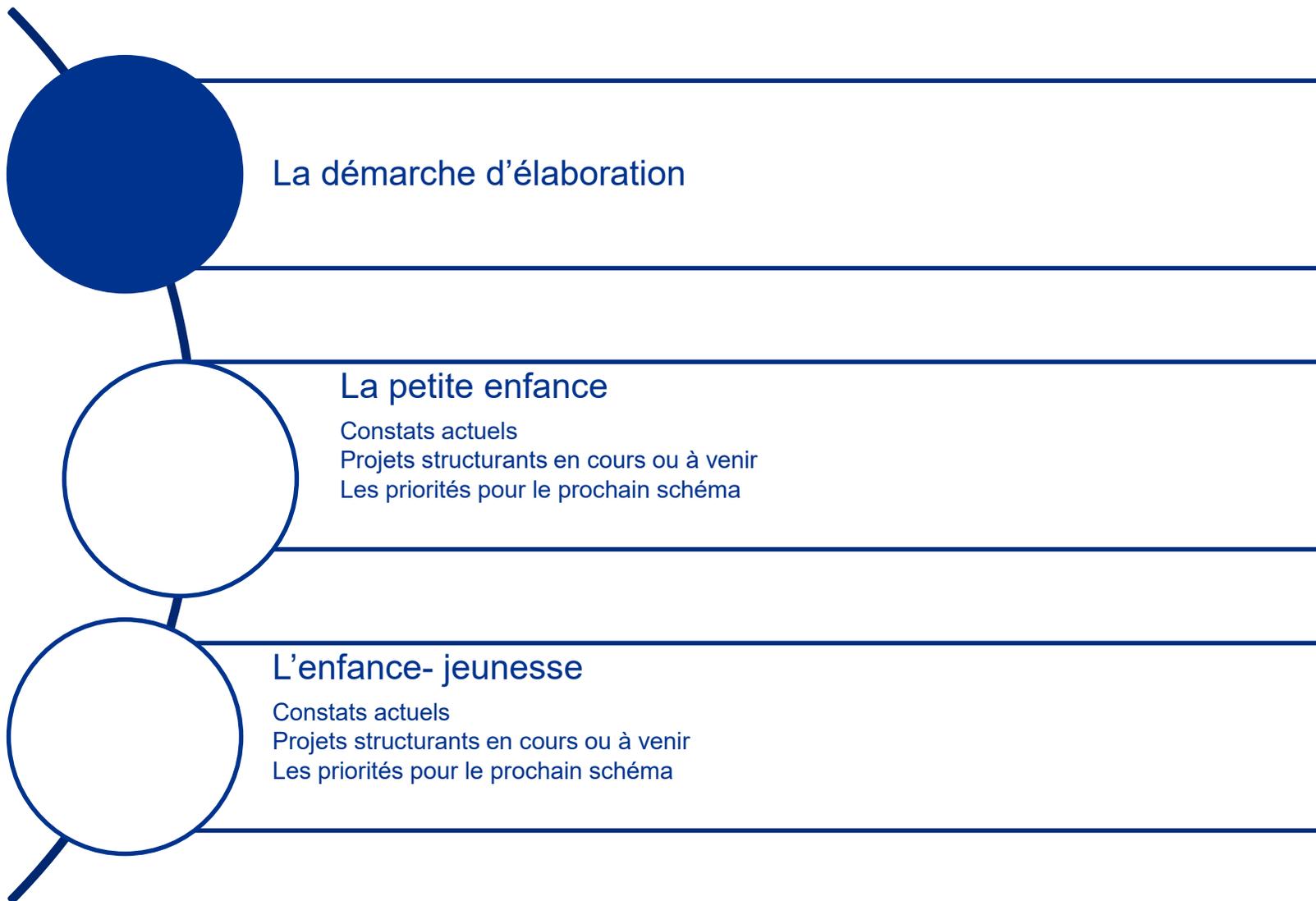


# Faire connaissance



- BELLE ANNE Lise
- Centre Social AMOGNES
- DEBARNOT Cindy
- ESCN-Ecocrèche Rouy
- FOUCHEZ Katarzyna
- GUERINONI Mathieu - CCTBC
- JADEL Emilie
- LAUDET Anne-Marie
- XXXXX Mounia
- NGUYEN-QUANG Cecile
- PAURON Thierry
- PERREAU Marie-Line
- PETETIN Vanessa
- ROBBE Isabelle ROBBE
- SUCHOT Marie

# Ordre du jour



# La démarche d'élaboration

## Vue synoptique

### Phase 1 Bilan, diagnostic et élaboration des axes du futur SDSF

Novembre 2021 – Mars 2022

#### Lancement

-  Initiation avec les référents CAF
-  Entretiens stratégiques
-  Elaboration des outils de la démarche
-  Lancement de la démarche en CDSF
-  Présentation de la démarche aux acteurs de terrain et journal de projet 1

#### Diagnostic petite enfance, soutien à la parentalité, jeunesse et coordination des acteurs

-  Recueil et traitement des données (socio-démographie, activité, bilan)
-  Conduite d'une enquête auprès des familles
-  Entretiens avec les conseillers CAF, les pilotes des fiches actions
-  Entretiens qualitatifs avec des familles

Étapes à venir

#### Elaboration des axes et préfiguration des fiches-action **Point du jour**

-  Animation de groupes thématiques de partage des enjeux territorialisés
-  Organisation et animation d'un séminaire stratégique
-  Préfiguration du futur SDSF et élaboration du journal de projet 2
-  Restitution participative des axes du schéma et enrichissement des priorités

### Phase 2 Rédaction du SDSF 2022-2026 et formalisation du plan d'action

Avril – Mai 2022

-  Déclinaison des fiches-actions avec les membres des comités techniques du SDSF
-  Rédaction du schéma

### Phase 3 Présentation, validation et signature du SDSF 2022-2026

Mai 2022

-  Restitution et validation du schéma en CDSF
-  Restitution aux acteurs de terrain et élaboration du journal de projet 3
-  Elaboration d'une synthèse communicante du SDSF

# La démarche d'élaboration

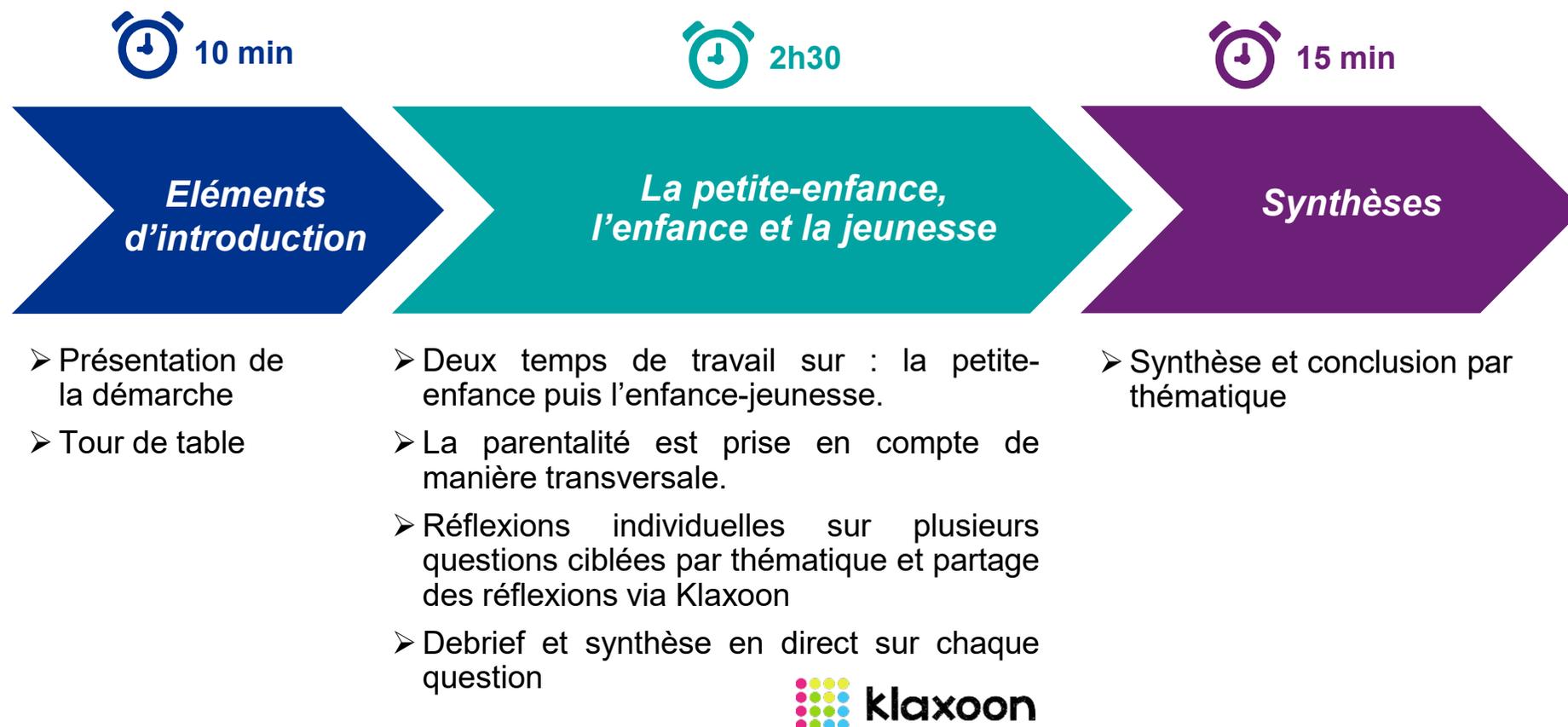
## *Les groupes de partage des enjeux*



### **Sept groupes de partages des enjeux par territoires :**

- 03/02 matin : les CC " Morvan Sommets et Grands Lacs " et "Bazois Loire Morvan"
- 03/02 après-midi : les CC "Amognes Cœur du Nivernais" et " Tannay-Brinon-Corbigny "
- 07/02 matin : les CC "Loire et Allier" et " du Nivernais Bourbonnais "
- 08/02 matin : le "Sud Nivernais"
- 08/02 après-midi : l'Agglomération de Nevers
- 10/02 après-midi : la CC " Haut Nivernais-Val d'Yonne "
- 11/02 matin : les CC "Cœur de Loire" et "Les Bertranges"

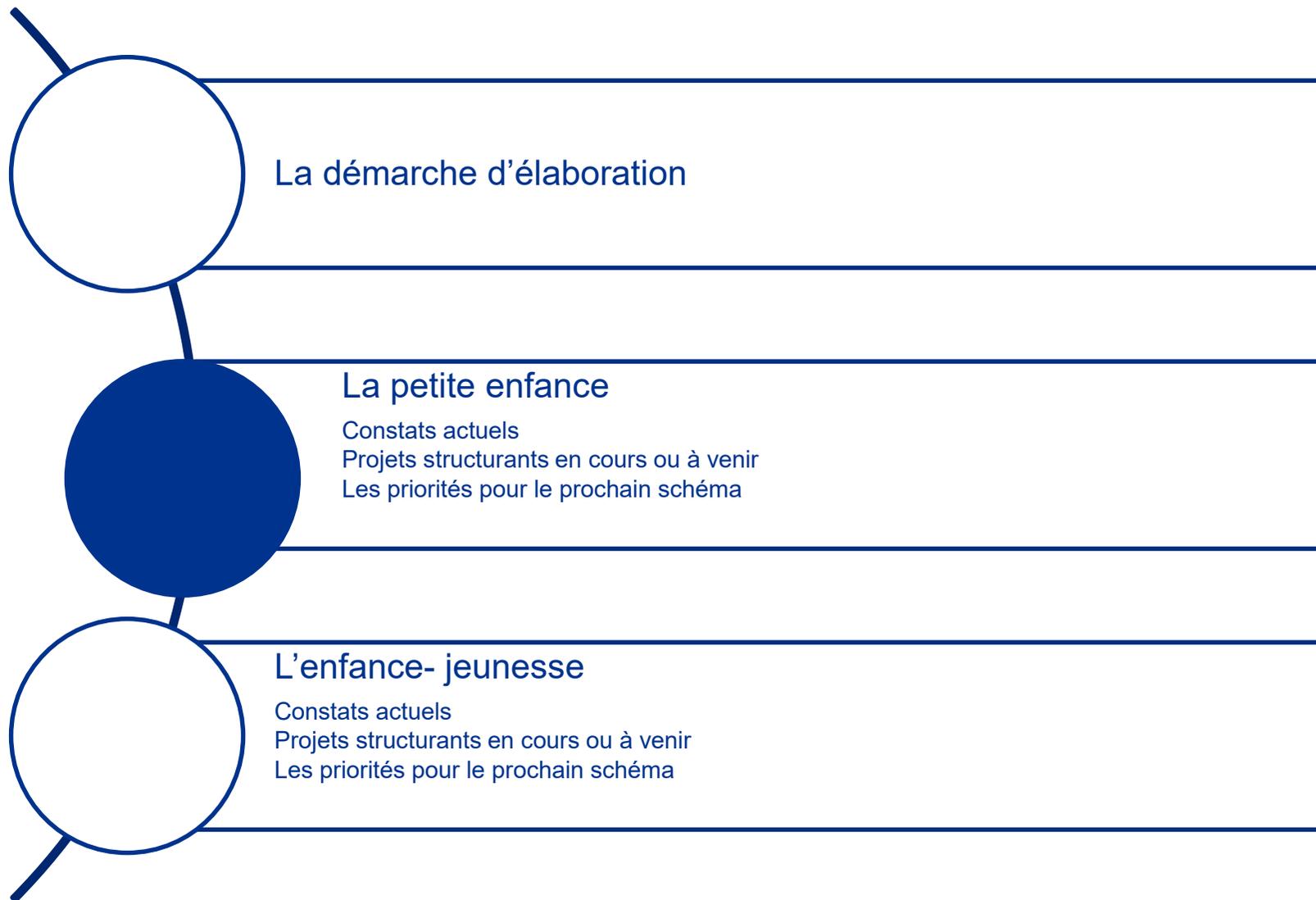
# Le déroulé de la séance



## Les objectifs des ateliers

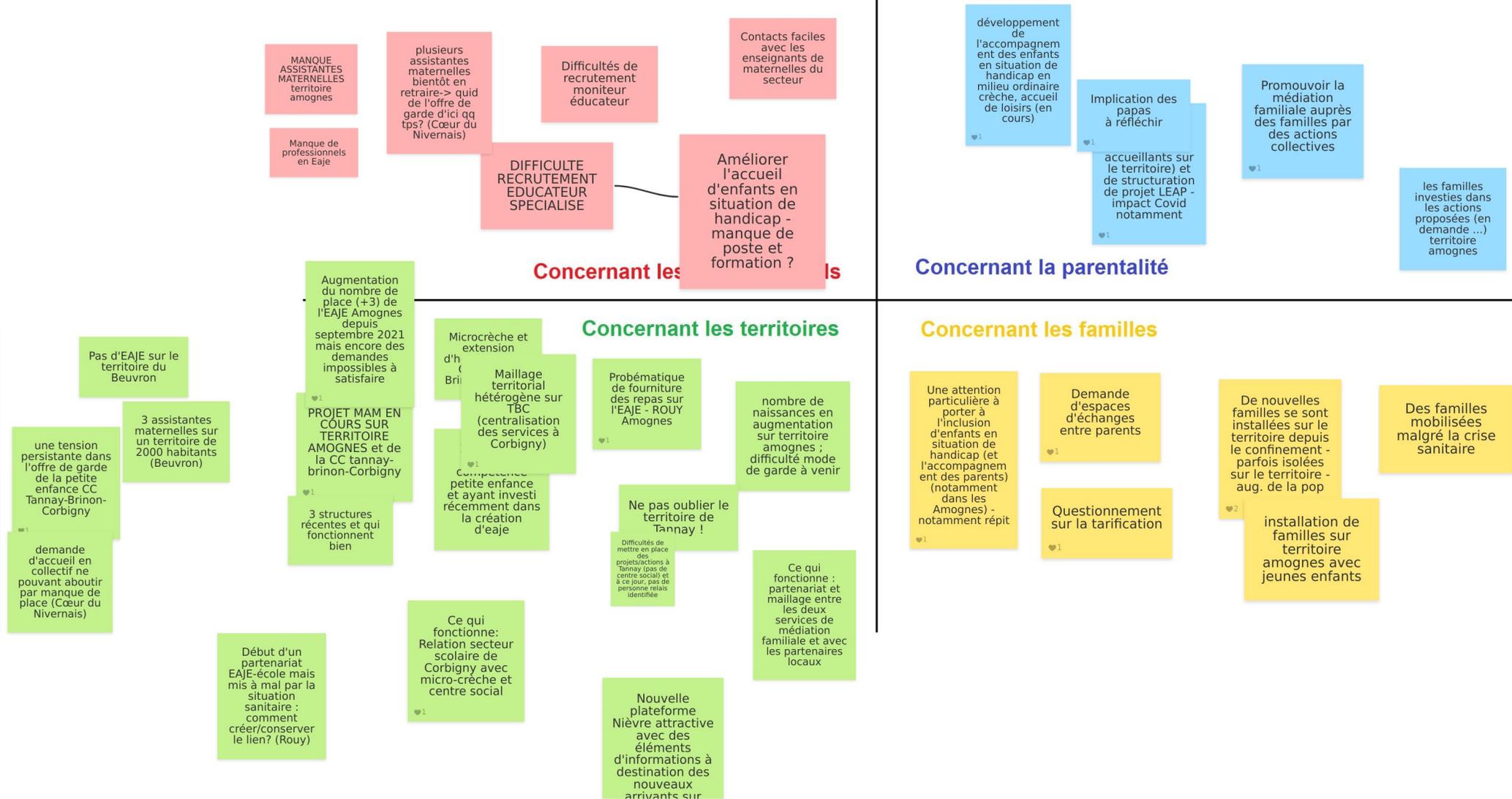
- Identifier les réussites et limites du précédent schéma
- Enrichir le diagnostic du territoire sur les thématiques du futur SDSF
- Identifier de premières priorités

# Ordre du jour



# La petite-enfance

## Partage des constats sur la petite-enfance



# La petite-enfance

## Une tension en matière d'accueil du jeune enfant, liée à une augmentation des besoins et des difficultés de recrutement des professionnels

- **Une augmentation des besoins de la petite enfance sur le territoire**, liée à une augmentation des demandes de places, notamment autour d'Amognes. Des projets de construction de places sont en cours sur le territoire avec des projets de MAM ou de micro-crèches par exemple.
- Un manque de services et de structures sur les territoires démontrant une tension parfois forte notamment autour de Beuvron ou Tannay.
- **Des difficultés de recrutement des assistants maternels et de professionnels qualifié au sein des Eaje**, notamment liés à un manque de formations sur le territoire, un **déficit d'attractivité** du métier et un **enjeu de valorisation** des professionnels.
- **Un rôle des MAM** qui pourrait être important pour renforcer l'attractivité du métier et encourager l'installation des professionnels.

### Des partenariats reconnus et appréciés

- **Des liens entre les Eaje, les centres sociaux et les écoles** (notamment sur Corbigny) pour créer des passerelles et anticiper le changement de structure pour les petits

### Des difficultés d'accueil des enfants en situation de handicap

- Un enjeu de formation des professionnels du territoire et de recrutement de professionnels pour encadrer les enfants.
- Des professionnels (centres sociaux – multi-accueils) qui témoignent de grandes difficultés d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles confrontés au handicap, malgré un soutien de la CAF

### Des actions de parentalité à développer notamment

- Malgré une **bonne identification des services de médiation**, des besoins restent à couvrir sur d'autres services tant à destination des **nouveaux arrivants** que des actions à **destination des parents d'enfants en situation de handicap**.
- Enfin, les échanges ont pu mettre à jour un besoin d'actions visant à plus impliquer les pères.

### Les projets structurants

- *Projet d'une caravane itinérante pour faire connaître la médiation familiale au grand public notamment via une compagnie de théâtre.*
- *Le portage du projet d'itinérance du RPE sur la communauté de commune Tannay-Brinon-Corbigny*
- *Des actions de soutien à la parentalité et d'échanges entre professionnels et parents*



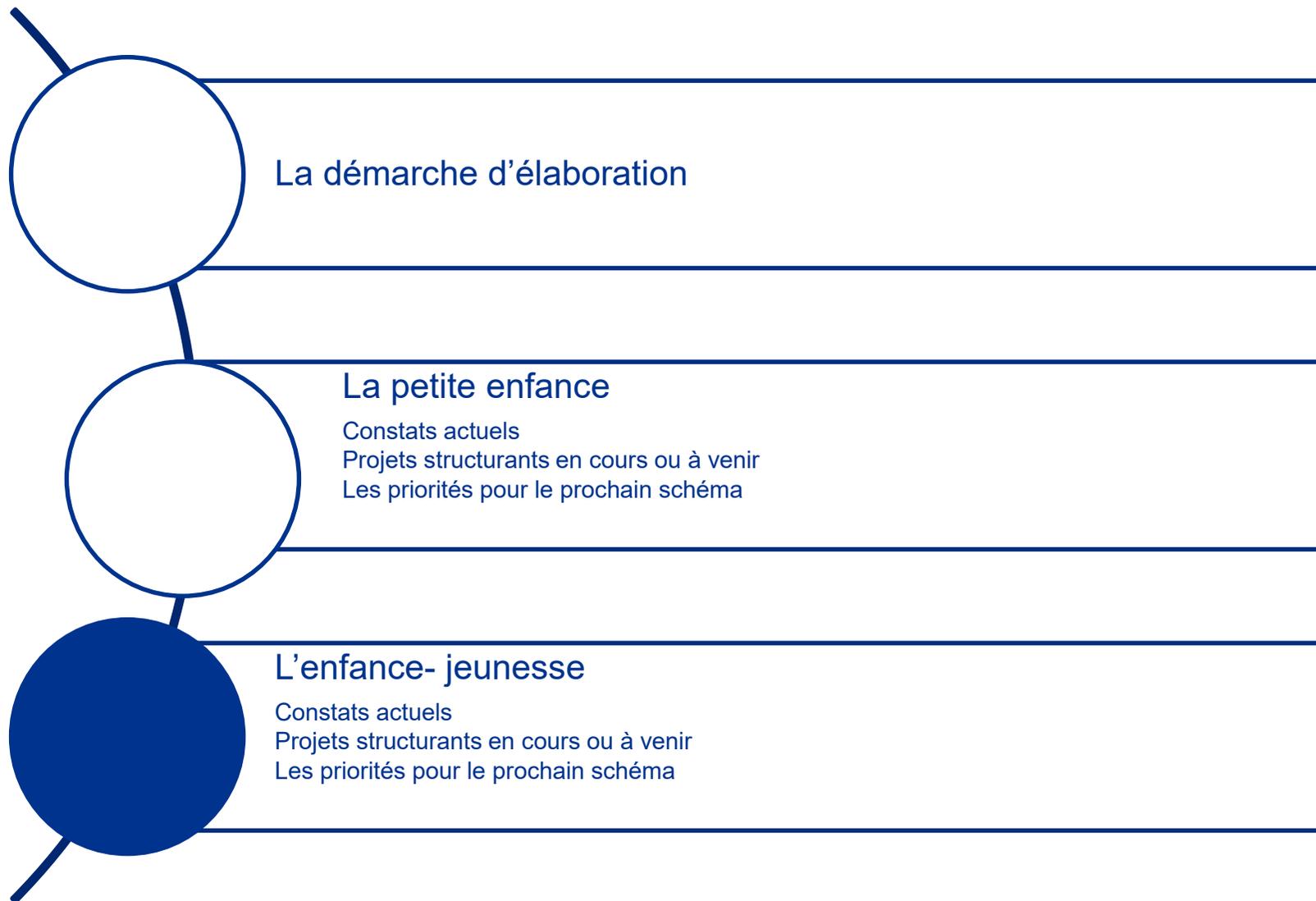
### **Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?**

- 1. Répondre à des besoins moins bien couverts**  
**Développer l'offre en volume**
- 2. Améliorer la qualité de l'offre**
- 3. Associer les familles**
- 4. Développer les synergies entre les partenaires**
5. Diversifier l'offre proposée
6. Accompagner la professionnalisation des acteurs
7. Identifier des priorités différenciées par territoire  
Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée
8. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles (« continuum d'intervention »)
9. Améliorer le pilotage de l'offre
10. Consolider le modèle économique de l'offre proposée

#### **Relevé des échanges :**

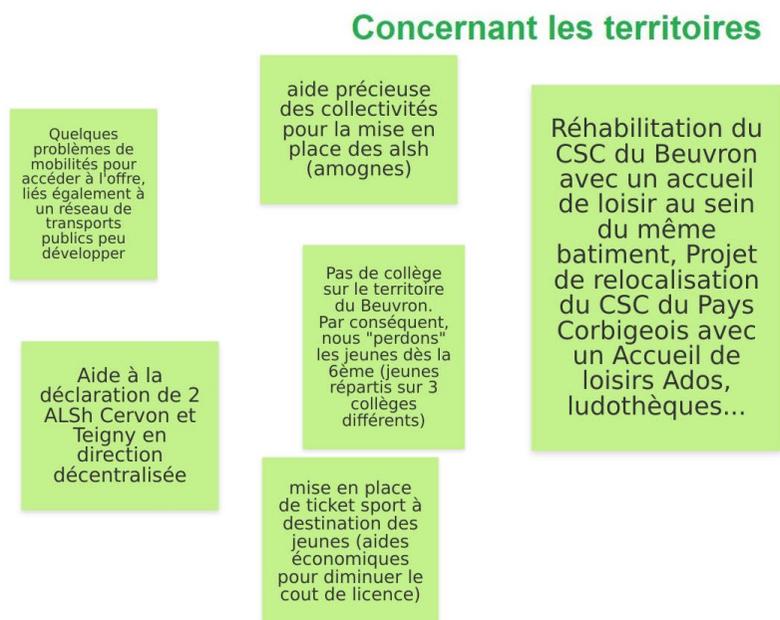
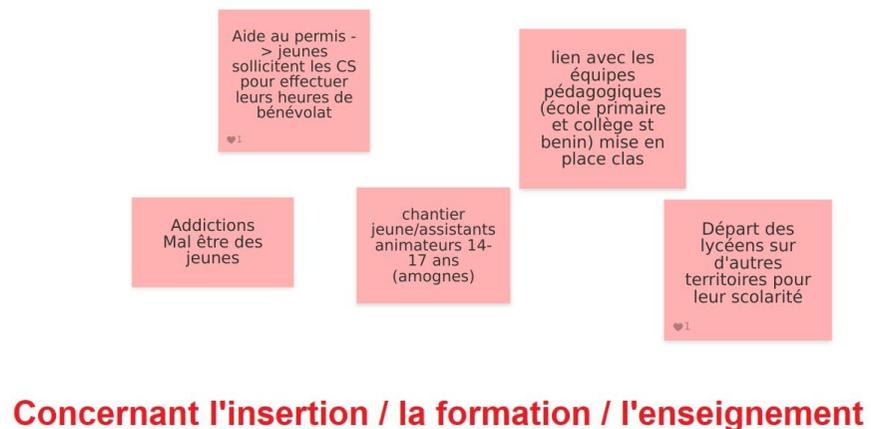
- Parmi les échanges, la prise en compte des besoins concernant les horaires atypiques et le handicap ressortent de manière importante.
- Le besoin de mieux connaître les attentes des familles notamment au travers des conseil de crèche ou d'études ad hoc mais également pour connaître les solutions mises en place par les familles (logique de « plan B »).
- Enfin, les acteurs ont pu mettre en lumière les difficultés liées à l'orientation faute de connaissances suffisantes entre les acteurs. Un besoin spécifiques face à la lutte contre l'illectronisme est également ressorti.
- La diversification de l'offre concerne les difficultés de recrutement de professionnels et le manques de réponses notamment en accueil individuel.

# Ordre du jour



# L'enfance - jeunesse

## Partage des constats sur l'enfance et la jeunesse



# L'enfance - jeunesse

## Des difficultés de recrutement des professionnels de l'animation qui freinent le développement de projets

- Des **difficultés de recrutement de professionnels qualifiés**, en lien avec le manque de valorisation des métiers de l'animation (et d'attractivité de l'offre salariale), et une vraie pénurie des métiers autour des enfants et des jeunes, constatée également à l'échelle régionale et nationale.
- Les besoins sont particulièrement importants pour l'offre à destination des adolescents. Les acteurs notent parfois un turn-over important.
- Un potentiel **manque de formations qualifiantes** (ex. BAFA) sur le territoire et une vraie nécessité de renforcer l'offre de formation qualifiante.
- L'offre **en extrascolaire et à destination des adolescents en particulier** semble freinée faute de moyens et de lieux dédiés suffisants.

## Une offre peu présente à destination des jeunes

- **Une offre peu développée à destination des enfants et des jeunes** potentiellement impacté par **des difficultés de mobilité** et la **faiblesse des transports en commun**.
- L'absence de collègue sur Beuvron par exemple, incite les jeunes à quitter le territoire y compris pour leur loisirs. Les participants notent un risque de transformer le territoire en « zones dortoirs ».

## Des besoins importants à destinations des parents de jeunes

- Un besoin en terme de répit parental, notamment pour les familles monoparentales.
- Les actions portées par le Reaap sont peu nombreuses reflétant un besoin de mieux communiquer sur le réseau.
- Enfin les thèmes des addictions et plus généralement la santé psychique des jeunes semblent représenter en enjeu accentué avec la crise sanitaire

## Un tissu partenarial à renforcer

- Les partenariats avec les établissements et l'Education nationale sur les questions de parentalité mériteraient d'être renforcé.
- Les partenariats sur le terrain sont souvent peu structurés et issus de réseaux interpersonnels.

### Les projets structurants

*Des projets de réhabilitation et de restructuration de certaines structures notamment les centres sociaux du Beuvron ou du Pays Corbigeois*

# L'enfance - jeunesse

## *Les priorités pour le prochain schéma*



Enfance ET  
accompagnement des  
parents d'adolescent



### Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

1. Développer les synergies entre les partenaires
2. Améliorer la qualité de l'offre
3. Répondre à des besoins moins bien couverts
4. Diversifier l'offre proposée
5. Accompagner la professionnalisation des acteurs
  - Développer l'offre en volume
6. Associer les familles
7. Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée
8. Identifier des priorités différenciées par territoire
9. Consolider le modèle économique de l'offre proposée
10. Améliorer le pilotage de l'offre
11. Harmoniser la tarification de l'offre proposée
12. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles (« continuum d'intervention »)

#### Relevé des échanges :

- Le tissu associatif pouvant être important, les acteurs ont pu mettre en lumière le besoin d'animer le réseaux des partenaires à partir d'une dynamique territoriale.
- Le besoin de mieux connaître les attentes des jeunes à la fois pour assurer une cohérence des actions mises en œuvre avec les besoins identifiés mais également pour assurer l'adhésion des jeunes et leur implication.



### Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

1. Associer les jeunes
2. Diversifier l'offre proposée
3. Développer les synergies entre les partenaires
4. Favoriser l'accès aux droits des jeunes  
Favoriser l'insertion / formation des jeunes
5. Développer l'offre en volume
6. Améliorer la qualité de l'offre
7. Répondre à des besoins moins bien couverts
8. Identifier des priorités différenciées par territoire
9. Accompagner la professionnalisation des acteurs
10. Améliorer le pilotage de l'offre
11. Consolider le modèle économique de l'offre proposée

#### Relevé des échanges :

- Le besoin de mieux connaître les attentes des jeunes à la fois pour assurer une cohérence des actions mises en œuvre avec les besoins identifiés mais également pour assurer l'adhésion des jeunes et leur implication.
- Les acteurs ont pu mettre en lumière le besoin d'animer le réseaux des partenaires à partir d'une dynamique territoriale.

# Contacts

**Marion HAJDENBERG**  
**Directrice de mission**  
**mhajdenberg@kpmg.fr**  
**06 09 97 15 72**

**Thomas BOYER**  
**Référent technique**  
**thomasboyer@kpmg.fr**  
**06 18 95 70 98**

[kpmg.fr](http://kpmg.fr)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos : Shutterstock, iStock, GettyImages, freepik, Unsplash